



Comment voyager sur le réseau TCL ?

1

Il faut avoir une carte TCL chargée de l'abonnement Solidaire Gratuit ou Réduit.

2

L'abonnement solidaire permet de voyager sur les 5 zones du territoire et la zone externe.

3

La carte TCL est nominative et personnelle avec votre photo.

4

Elle est valable pendant 5 ans.

5

Il est obligatoire de valider votre carte TCL à chaque correspondance sur le réseau TCL.

!

Si vous ne validez pas, vous risquez une amende.

FSC Imprimé sur papier Certifié FSC® Recyclé - Issu de fibres 100% recyclées.



Fidélité **TCL**

Je monte, je valide !

un geste simple qui vous fera gagner des cadeaux
+ d'infos sur **fidelite.tcl.fr**



Retrouvez toutes les informations sur le site : **tcl.fr/solidaire**



Ce document est écrit en FALC. FALC veut dire Facile À Lire et à Comprendre. Ce document a été transcrit et validé en décembre 2020 par l'atelier FALC de l'Esat la Courbaisse (Adapei 69).



© Logo européen facile à lire : Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu

Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Gratuit ?

En ligne

Allez sur **tcl.fr/solidaire** :



> consultez les justificatifs demandés,



> complétez le formulaire en ligne,



> activez votre carte TCL dès que vous recevez le courrier TCL.

ou en agence



> consultez les justificatifs demandés,



> allez en agences TCL avec vos justificatifs de droits,



> votre abonnement sera chargé sur votre carte TCL.

Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Réduit ?



> allez sur **tcl.fr/solidaire** pour consulter les justificatifs demandés,



> allez en agences TCL avec vos justificatifs de droits,



> chargez votre abonnement Solidaire Réduit.

En cas de perte ou de vol, vous pouvez refaire votre carte TCL pour 5€ en agences TCL ou avec le **Click and Collect** sur **tcl.fr**

L'abonnement Solidaire permet de voyager sur tout le réseau TCL :

> métros

> tramways

> bus

> funiculaires

> Navigône

> lignes Pleine Lune

Tarifs au 1^{er} septembre 2025



Abonnements Solitaires

Gratuit ou 10,50 € / mois



tcl.fr



Appli TCL

Allô TCL : 04 26 10 12 12 (prix d'un appel local)

TCL

Qui peut avoir un abonnement Solidaire ?

Abonnement Solidaire **Gratuit***

Habiter dans l'une des communes des zones 1 à 5 du réseau TCL unifié** et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
> Personne malvoyante*	5 ans
> Mutilé de Guerre dès 65 ans*	
> Mutilé du Travail dès 65 ans*	
> Bénéficiaire de l' Allocation Adulte Handicapé : l' AAH	2 ou 5 ans
> Bénéficiaire de l' Allocation Supplémentaire d'Invalidité : l' ASI	2 ans
> Bénéficiaire de l' Allocation Solidarité Personnes Agées : l' ASPA	6 mois
> Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active : RSA	
> Demandeur de titre de séjour sans droit au travail	
> Demandeur d'asile	
> Bénéficiaire d'un Contrat d'Engagement Jeune : CEJ*	3 mois
> Entre 18 et 24 ans et bénéficiaire du Revenu de Solidarité Jeunes : RSJ	
> Enfant et/ou conjoint écrit sur l'attestation* : • des personnes qui touchent le RSA • des demandeurs d'asile • des demandeurs de titre de séjour	> Jusqu'à 16 ans : gratuité jusqu'au 31 août suivant > Entre 17 et 25 ans inclus : • gratuité jusqu'au 31 août suivant sous condition de justificatif de scolarité • gratuité pendant 6 mois si non scolarisé > 6 mois pour les conjoints
> Etre accompagnant d'une personne disposant d'une CMI (Carte Mobilité Inclusion)	Jusqu'à 5 ans selon la validité indiquée sur la carte CMI

Abonnement Solidaire **Réduit** : 10,50€/mois*

Habiter dans l'une des communes des zones 1 à 5 du réseau TCL unifié** et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
> Ne pas payer d'impôts dès 65 ans*	5 ans
> Ne pas payer d'impôts et être retraité.e à partir de 60 ans*	
> Ancien combattant ou veuve d'ancien combattant dès 65 ans	
> Mutilé de Guerre ou du Travail moins de 65 ans (50% d'invalidité au moins)	
> Étudiant boursier (jusqu'à 27 ans inclus)	31 août de l'année universitaire en cours
> Jeune volontaire au contrat service civique âgé de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation d'handicap	Validité de l'attestation du contrat service civique
> Collégien, lycéen boursier	31 août de l'année scolaire et si plus de 16 ans : sous condition de justificatif de bourse
> Élève en SEGPA, ULIS, ITEP ou IME	31 août de l'année scolaire en cours
> Bénéficiaire d'un contrat d'engagement Parcours Itinéraire Emploi Renforcé	6 mois
> Ne pas payer d'impôts et être bénéficiaire d'une des allocations : ARE / AREF / RFPE / RFF / ASP / ASS / ASSF*	
> Ne pas payer d'impôts et être bénéficiaire d'un contrat CIE, CAE ou CDDI*	
> Ne pas payer d'impôts et être jeune chômeur entre 18 et 24 ans inscrit à France Travail au moins 12 mois sur les 18 derniers mois	
> Bénéficiaire du Fonds d'Aide aux Jeunes : FAJ	Validité de l'attestation
> Bénéficiaire d'un contrat du Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l' Emploi et l' Autonomie : PACEA	
> Jeune Majeur de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Métropole de Lyon ou des départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain.	
> Jeune de la Promo 16-18 ans de l' AFPA	Validité de l'attestation ou de la carte AME
> Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire : CSS	
> Bénéficiaire de l' Aide Médicale d'État : AME	
> Enfant et/ou conjoint écrit sur l'attestation CSS ou la carte AME	2 à 5 ans selon le taux d'incapacité
> Bénéficiaire de l' Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé : AEEH	

Gratuité de la carte pour la création et le renouvellement (hors dégradation causées par l'usager, perte et vol)

Pensez à renouveler vos droits au tarif gratuit ou réduit 15 jours avant la date limite.

*Lorsque vous voyez cette étoile, il y a des conditions supplémentaires à respecter.

Consultez tcl.fr/solidaire

**Liste des communes sur tcl.fr

